

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CANISY
SEANCE DU JEUDI 05 FEVRIER 2015**

Date de convocation : 29 janvier 2015

Date d'affichage : 12 février 2015

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mil quinze, le jeudi 5 février à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de CANISY, en séance publique.

Étaient présents :

Messieurs Jean-Marie LEBÉHOT Maire, Jackie JOUANNE Maire adjoint, Madame Maryvonne LEFRANÇOIS Maire adjoint, Messieurs Daniel VILLECHALANE, Claude BRUNET, Michel LEGOUPIL, Sylvain LENGRONNE, Madame Claude CARAU COUVREUR, Mesdames Nathalie FAGNEN, Lydie OSMOND, Delphine ROULLEAUX, Monsieur Sébastien DUPARD et Madame Vanessa DAVID.

Excusés : Monsieur François OSMOND (qui donne procuration à Monsieur Jackie JOUANNE) et Madame Nathalie GUESNON.

Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain LENGRONNE.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 08 janvier 2015 ; celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur Daniel VILLECHALANE considère que le terme « déplorer » utilisé dans le précédent procès-verbal au sujet du paragraphe relatif au site internet est « trop fort », il s'agissait tout simplement d'une remarque.

Ordre du jour

- I. Régularisation suite au bornage de la parcelle cadastrée ZK38 (Mme LEGRAIN).
- II. Travaux de sécurisation du passage à niveau PN16 (la Calenge) - diagnostic.
- III. Contrat de territoire : présentation et réflexion sur les projets communaux à présenter.
- IV. Point sur les dossiers en cours.
- V. Communes nouvelles : débat d'idées.
- VI. Questions diverses.

I - RÉGULARISATION SUITE AU BORNAGE DE LA PARCELLE CADASTRÉE ZK38 (MME LEGRAIN)

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur et Madame LEGRAIN avaient accepté de céder gracieusement une partie de leur parcelle de terrain pour permettre l'amélioration de la visibilité sur la RD 38 en sortie de bourg, suite à la création du lotissement Claude Monet. Il convient aujourd'hui de régulariser cette cession avec les conjoints LEGRAIN. Il s'agit pour la commune d'acquiescer 37 ca, et de rétrocéder 6 ca aux conjoints LEGRAIN.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

- décide d'accepter gracieusement la cession de 31 ca, étant précisé que les frais de géomètre et de notaire incombent à la commune ;
- autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer l'acte de vente chez Me Marie LEGENTIL, notaire à Canisy, et tout document afférent à cette décision.

II - TRAVAUX DE SÉCURISATION DU PASSAGE À NIVEAU PN16 (LA CALENGE) - DIAGNOSTIC

Monsieur le Maire informe le conseil d'une réunion avec les élus en décembre dernier sur la sécurisation des passages à niveaux (PN), organisée par le service expertise territoriale, risques et sécurité de la DDTM, dont le but était de classer les PN et de s'assurer du bon état de leur signalétique. Monsieur Jackie JOUANNE a assisté à cette réunion pour le compte de la commune. La commune dispose d'un passage à niveau sur son territoire - le PN16 - situé au croisement des voies communales « La Calenge » et « Bouchefontaine ». La DDTM a préconisé d'améliorer la perception du PN dans le sens RD 53 vers RD38 avec l'implantation d'un feu avant le masque visuel créé par la maisonnette (venant de Bouchefontaine), de remplacer deux balises J10 (panneaux signalisant le PN à 50m et 100m), et d'en remettre une en état. Michel LEGOUPIEL, délégué à la voirie, prend en charge le suivi de ces travaux.

III - CONTRAT DE TERRITOIRE : PRÉSENTATION ET RÉFLEXION SUR LES PROJETS COMMUNAUX À PRÉSENTER

Monsieur le Maire informe le conseil que le Conseil général, dans le cadre des contrats de territoire de 3^e génération, peut contribuer à la politique d'investissement des EPCI et communes et permettre ainsi la réalisation de projets indispensables au maintien de services de qualité à la population et à l'attractivité des territoires. Cinq thématiques sont ciblées : l'économie de proximité, l'habitat, la transition énergétique, l'attractivité et l'innovation sociale.

Les contrats de territoires sont élaborés pour 3 ans. L'enveloppe disponible sur notre territoire est de 629 493.00 €. L'intervention financière est proposée en taux fixe, pour Canisy, il est de 24%, pour la Communauté de Communes de 29%, ils s'appliqueront à la plupart des projets inscrits dans le contrat de territoire sur la base des dépenses éligibles, déduction faite selon certains cas, des recettes générées par le projet.

Divers projets pourraient être inscrits dans le contrat : salle culturelle, aménagements sportifs, aménagement urbain de la galerie marchande, logements locatifs, local commercial (dernier commerce).

IV - POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

Monsieur Jackie JOUANNE informe le conseil des dossiers en cours :

Projecteurs du stade : il précise qu'ils n'ont pas encore été installés par l'entreprise à cause de la météo.

Clôture de l'école : il informe être en attente des devis.

Ligne téléphonique du centre de loisirs : les travaux ont été réalisés ; la ligne est désormais directe pour le centre de loisirs. Une reconfiguration du réseau internet de l'école a dû être faite et un câble informatique remplacé.

Véhicule communal : il a été sécurisé par la pose des bandes réfléchissantes et une identification d'appartenance « Commune de Canisy » sur les portes latérales.

Investissement : il propose l'acquisition d'une tondeuse avec ramassage. Des devis vont être demandés.

Devenir du poste agent technique en contrat emploi d'avenir : il informe avoir un rendez-vous avec la Mission Locale pour faire le point sur le contrat de Jérémy LE TOUZÉ. La commission travaux va devoir évaluer les besoins d'ici au 15/04/2015 : De quelle façon doit-on pérenniser ce troisième poste ? Recrutement d'un nouveau CAE ou création d'un poste titulaire à temps partiel ?

Location de la salle polyvalente

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Me ENGUEHARD, avocat des conjoints LEHOUX, relatif à la location de la salle polyvalente et à la valeur immobilière du bien contigu, sis 02 rue de Kergorlay. Ces points feront l'objet d'une réponse de la part du Maire afin de préciser que la salle polyvalente n'a pas changé de destination, que la tarification existe depuis au moins 1996 (délibération du 02/09/1996) et que la mitoyenneté de l'immeuble cadastré section AB n°2 avec le commerce boucherie et la salle polyvalente existe depuis 40 ans au moins !

Demande de permission de voirie

Monsieur le Maire informe le conseil avoir reçu une demande de permission de voirie pour rendre accessible le commerce sis 04 rue de Carbonnel ; il charge la commission travaux d'étudier le dossier (faisabilité d'implanter une rampe accessibilité sur la partie réservée aux piétons).

Zone artisanale

Monsieur le Maire informe qu'un nouvel artisan - Monsieur Daniel PICOT -métallerie chaudronnerie soudure (spécialiste inox) - s'installe à Canisy dans la zone artisanale.

V - COMMUNES NOUVELLES : DÉBAT D'IDÉES

Monsieur le Maire informe le conseil d'une réflexion engagée par le président de la communauté de communes de Canisy avec les 12 Maires du territoire au sujet des communes nouvelles.

La loi de réforme sur la territorialité peut remettre en cause l'organisation au sein de la communauté de communes de Canisy. Aussi certaines communes s'interrogent sur l'opportunité ou la faisabilité de s'organiser en communes nouvelles.

Ce dispositif n'est pas nouveau (1970) mais une loi de 2010 a modifié certains aspects pour encourager le regroupement des communes en leur permettant de mutualiser leurs moyens. Premières visées, les communes de moins de 500 habitants.

Cette démarche peut s'envisager sur la base du volontariat, avec une réelle volonté de pouvoir mutualiser des actions ou des services entre communes limitrophes. Des interrogations demeurent quant à l'identité de nos communes, la gestion de proximité avec les citoyens, la ruralité. Quant aux éventuels gains financiers, ils sont loin d'être évidents car les structures plus importantes nécessitent des ressources en personnel pour les gérer.

Monsieur le Maire invite les conseillers à partager leur point de vue sur l'opportunité d'une commune nouvelle.

Monsieur Daniel VILLECHALANE précise que le seuil des 5000, 10000 voire 20000 habitants n'a toujours pas été déterminé. Quand bien même, nous serions en deçà du seuil, une voire plusieurs communes nouvelles seraient peut-être plus fortes au sein de Saint-Lô Agglo.

Monsieur Michel LEGOUPIL est plutôt favorable à un recouplement des 12 communes à l'image de la paroisse ou des clubs de foot.

Monsieur le Maire évoque l'avantage financier pour les communes nouvelles créées, qui ne verraient pas leur DGF diminuer ; il estime qu'il ne doit pas s'agir d'une motivation première, mais bien d'une réelle envie de travailler ensemble. Il précise par ailleurs qu'avec 1039 habitants à Canisy, la nécessité de se regrouper avec d'autres communes de s'impose pas, ce qui n'est peut-être pas le cas pour les communes de moins de 500 habitants.

VI - QUESTIONS DIVERSES

Travaux au village du Montmireil

Monsieur le Maire informe que les dossiers de demandes de subvention ont été déposés. Il rappelle que la réunion avec les habitants du village s'est tenue le 31 janvier dernier. Plusieurs remarques ont été formulées sur le captage des eaux de source. La réfection de la rue Calmet a également été évoquée. Elle fera l'objet d'une étude ultérieure (le programme voirie 2015 étant bouclé).

Commission urbanisme

Monsieur le Maire informe que la commission urbanisme s'est réunie en janvier pour évoquer la possibilité de modifier le PLU afin :

- d'autoriser les changements de destination de bâtiment en secteur 1N et ainsi permettre à certains propriétaires de pouvoir réhabiliter des bâtiments en logement par exemple.
- d'autoriser la réhabilitation ou l'entretien de bâtiments existants en secteur A.
- d'autoriser la construction de bâtiments annexes liés à l'activité hôtelière ou d'entretien du domaine en secteur 1NE.

La procédure de modification simplifiée est possible afin de permettre la modification du règlement du PLU.

La communauté de communes de Canisy (ayant la compétence PLUi) va être sollicitée afin d'engager cette procédure de modification simplifiée du PLU de Canisy. Monsieur Daniel VILLECHALANE va proposer une rédaction de modification du règlement du PLU qui sera soumise à la Communauté de Communes.

Commission des travaux

Monsieur le Maire rappelle que la commission travaux devra se réunir pour élaborer l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Les collectivités doivent effectivement présenter une programmation de mise en accessibilité des bâtiments publics avant le 31 juillet 2015 ; les travaux peuvent être programmés sur 3 ans.

Fleurissement

Madame Claude CARAU COUVREUR informe le conseil avoir assisté à la réunion organisée par l'UDOTSI sur le fleurissement. Elle a rencontré le jury départemental qui lui a précisé que la commune devait fournir un effort pour le fleurissement des entrées du bourg.

Elle propose au conseil de dépenser environ 300.00 € pour des matériaux afin de réaliser des supports pour les 3 entrées du bourg. Le conseil y est favorable.

Elle rappelle avoir eu des devis pour changer 67 jardinières (46 dans le rond-point et 21 à la mairie) ; le conseil approuve le changement des 46 jardinières situées dans le rond-point pour un montant de 828.00 € HT.

Illuminations

Madame Claude CARAU COUVREUR informe le conseil qu'il manque un motif d'illumination rue Saint Pierre ; elle dispose d'un devis de DECOLUM pour un montant de 362.11 € TTC. Le conseil est favorable à la dépense.

Bureau des élections des 22 et 29 mars prochains

Bureau du dimanche 22 mars : Monsieur le Maire, Madame Maryvonne LEFRANÇOIS, Monsieur Daniel VILLECHALANE, Madame Nathalie FAGNEN. Dépouillement : Madame Lydie OSMOND.

Bureau du dimanche 29 mars : Monsieur Jackie JOUANNE, Monsieur Claude BRUNET, Monsieur Sylvain LENGRONNE, Mesdames Vanessa FINEL et Delphine ROULLEAUX (demi-journées). Dépouillement : Madame Claude CARAU COUVREUR et Monsieur Sébastien DUPARD.

Agenda

Visite salle de convivialité d'Hambye: le 07/02/2015 à 09h00.

Commission des affaires scolaires : le 10/02/2015 à 20h30.

Commission travaux : le 14/02/2015 à 09h00.

Réunion projet salle convivialité : le 16/02/2015 à 20h45.

Commission finances : le 23/02/2015 à 20h30.

CM de mars : 05/03/2015 et 26/03/2015 (vote des budgets).

Rien ne restant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30.

Le Maire,

les membres du conseil municipal,

Jean-Marie LEBÉHOT	
Jackie JOUANNE	
Maryvonne LEFRANÇOIS	

Daniel VILLECHALANE	
Claude BRUNET	
Michel LEGOUPIL	
Sylvain LENGRONNE	
Claude CARAU COUVREUR	
François OSMOND	Procuration à J. JOUANNE
Nathalie FAGNEN	
Nathalie GUESNON	
Lydie OSMOND	
Delphine ROULLEAUX	
Sébastien DUPARD	
Vanessa FINEL	